

Ne laissons pas museler les libertés syndicales ! Soutien à notre camarade de SUD TAS !

Une militante de Sud-Travail Affaires Sociales et Inspectrice du Travail a été suspendue de ses fonctions à titre conservatoire et déférée devant la commission de discipline pour avoir donné un interview à un journaliste le jour d'une manifestation syndicale. La commission de discipline se tient le 14 décembre.

Cette militante participait à un rassemblement qui a eu lieu le 12 octobre au Pré Catelan- Bois de Boulogne- devant le congrès des DRH contre la politique de management des ressources humaines. Elle s'est exprimée face à ce journaliste de l'Humanité sur la politique du ministère du Travail vis à vis de ses agents publics : suppressions d'effectifs mettant à mal l'accomplissement des missions et dégradant les conditions de travail.

Le ministère du Travail et des affaires sociales qualifie cet interview de manquement à l'obligation de réserve. La liberté d'expression des militants syndicaux est ici remise en cause.

Les cas de répression syndicale se multiplient : Goodyear, Continental, Tefal, La Poste... Ce sont les libertés syndicales qui sont menacées !

Signons la pétition en ligne :

<https://www.change.org/p/libert%C3%A9-d-expression-au-minist%C3%A8re-du-travail-et-ailleurs>

Soyons nombreux au rassemblement de soutien :

Jeudi 14 décembre à 14h

**Devant la DRH du ministère du Travail,
14 avenue Duquesne, métro Ecole Militaire**